

Suisse

Discours de Monsieur Arnold Koller,
Président de la Confédération suisse,
à l'occasion du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement
des pays membres de la CSCE

Paris, le 19 novembre 1990

Monsieur le Président,

C'est un moment historique que nous vivons ici à Paris. Il y a un an à peine, nous n'aurions pas imaginé ce qui aujourd'hui est devenu réalité. La partition qui caractérisait notre continent appartient déjà au passé. Les peuples d'Europe voient se concrétiser une aspiration qu'ils ont eue pendant plusieurs décennies; parvenir à une coopération entre l'est et l'ouest, et édifier une Europe nouvelle, unifiée.

Pendant des années, aucun autre pays que notre voisin, l'Allemagne, n'incarnait aussi douloureusement la partition de notre continent. L'Allemagne est passée de l'état de nation divisée à celui de symbole de l'Europe unifiée.

Monsieur le Chancelier, au nom du peuple suisse, je vous adresse toutes mes félicitations.

L'Europe: ce concept est aujourd'hui porteur d'espoir, avec raison. Cet espoir a pourtant été déçu à maintes reprises, il a été balayé plus d'une fois par le malheur. Il est bien que la nouvelle Europe s'inspire de ses plus belles traditions culturelles. Elle reconnaît comme valeur suprême le respect de la dignité humaine. Car tout dépend de cette dernière: les droits de la personne et les libertés fondamentales, inaliénables, que chaque individu possède naturellement, l'Etat de droit qui assure une vie harmonieuse à nos peuples, la démocratie pluraliste, le système politique qui permet le mieux à la volonté populaire de s'exprimer, l'économie de marché, qui garantit la prospérité, et enfin l'équité sociale, qui protège les membres défavorisés de la société.

Une Europe telle que celle-là, qui reste fidèle aux principes démocratiques des Athéniens, qui se construit sur les fondements du droit romain, qui se sent liée par la conception chrétienne de la dignité humaine, qui perpétue tant la tradition du Siècle des lumières et de la Constitution des Etats-Unis que l'esprit de la Déclaration française des droits de l'homme - une Europe telle que celle-là, qui s'étendrait de l'Atlantique à l'Oural, peut-elle se réaliser ou ne s'agit-il là que d'un rêve? Nous sommes d'avis que la chance d'y parvenir est plus grande que jamais. Tous, en Europe occidentale, centrale et orientale, en Union soviétique, aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada, nous avons les mêmes ambitions en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'Etat de droit, d'économie de marché ainsi qu'en ce qui concerne la sécurité et la stabilité. Certes, il subsiste des différences notables entre nous. Nous ne pouvons nous permettre d'oublier cela: nous



ne le souhaitons d'ailleurs pas, d'autant que nous y serons confrontés des années durant. Mais la situation a ceci de nouveau que nous n'avons jamais eu, dans le passé, une telle convergence de vues. C'est sur cette base que nous allons construire la nouvelle Europe. Ensemble, nous allons non seulement poursuivre ce qui a déjà été entrepris mais encore fixer de nouvelles priorités comme le soutien économique à apporter aux pays d'Europe centrale et orientale ou encore la protection de l'environnement.

Si le Sommet de Paris est un moment historique, il est aussi un moment de bonheur. Il comprend plusieurs aspects réjouissants: la volonté, inébranlable, de liberté des peuples d'Europe centrale et orientale, le caractère visionnaire de l'initiative des pères fondateurs du processus d'Helsinki et enfin le courage de ceux qui, à l'instar de feu Andréï Sakharov, ont constamment lutté pour le respect des engagements pris dans le cadre de la CSCE.

La CSCE a déjà accompli avec succès de nombreuses tâches. Nous disposons aujourd'hui d'instruments remarquables dans les domaines de la sécurité militaire, des échanges économiques et des droits de l'homme. Je ne mentionnerai que deux séries de négociations portant sur la sécurité militaire. D'une part, nous avons fait d'énormes progrès quant aux mesures de confiance et de sécurité. D'autre part, je tiens à féliciter les 22 Etats membres de la CSCE appartenant soit à l'une soit à l'autre alliance militaire, qui ont signé ce matin un accord fondamental sur la réduction des forces armées conventionnelles en Europe. Ce traité permet de renforcer la sécurité de tous les pays d'Europe. Je suis heureux que ces deux séries de discussions se poursuivent après le Sommet. A l'issue de la prochaine réunion principale du suivi de la CSCE qui aura lieu à Helsinki en 1992, nous devrions reprendre les négociations dans une enceinte unique afin de consolider ensemble la sécurité et de promouvoir la stabilité.

La CSCE a aussi accompli un certain nombre de tâches en réduisant progressivement son engagement au profit d'autres organisations. Grâce à elle, les critères utilisés dans le domaine des droits de l'homme sont devenus plus stricts, et de nombreux pays sont aujourd'hui en mesure d'entrer au Conseil de l'Europe - comme la Hongrie, tout récemment - et d'en reprendre les normes élevées.

L'Acte final d'Helsinki avait été signé dans un climat de confrontation. Un grand nombre de ses buts ont été atteints. Désormais, nous devons vouer davantage d'attention à de nouveaux domaines, qui inquiètent d'ailleurs les populations et menacent la sécurité: la protection de l'environnement sous toutes ses formes et le déséquilibre entre le nord et le sud qui cause un accroissement des flux migratoires. Il y a enfin une interdépendance entre notre sécurité et les tensions dans les régions proches de notre continent, comme cela est actuellement le cas avec la crise du Golfe. La Suisse accorde toutefois une grande importance à deux domaines en particulier, qui devraient être fortement réactivés ici à Paris.

Il y a d'abord la question des minorités nationales, un dossier politique appelé à compter parmi les plus importants dans le futur. Le patrimoine artistique des minorités et leur apport remarquable à plus d'un titre ont enrichi la culture de la plupart des Etats représentés ici. Cependant, leurs possibilités d'épanouissement se trouvent restreintes dans de nombreuses régions, et depuis la disparition de la pression engendrée par les régimes totalitaires, des problèmes se posent pour elles avec une acuité inattendue dans plusieurs pays et par-delà les frontières de ceux-ci. Ces conflits sont susceptibles non seulement de mettre en danger les jeunes démocraties, mais également de déstabiliser des régions entières. D'où la difficulté de la tâche qui nous attend. Chacun doit trouver sa place dans la nouvelle Europe à laquelle nous aspirons, qu'il appartienne à une minorité ou non. Les communautés minoritaires ne doivent pas être considérées comme des obstacles: elles sont un enrichissement si majorités et minorités se montrent ouvertes et résolvent ensemble les problèmes. Maints Etats en ont fait l'expérience, du moins je l'espère. Mon pays, par exemple, vit de ses minorités, il est marqué par la coexistence de quatre langues et cultures. C'est cet enrichissement mutuel entre des cultures différentes qui fait la force de la Suisse.

Les démocraties doivent trouver des solutions dignes de leur statut de nations démocratiques. Je me félicite que nous ayons décidé, à l'occasion de ce Sommet, d'organiser l'été prochain une réunion en Suisse sur le problème des minorités. Cette démarche a pour but de montrer à la communauté internationale que nous sommes conscients des problèmes nouveaux qui se posent. De plus, toutes les minorités sauront ainsi que nous nous efforçons sérieusement de trouver des solutions praticables.

La réunion des experts sera l'occasion de commencer par un échange d'expériences entre les Etats membres de la CSCE. Nous nous attacherons ensuite à étudier les moyens de protéger au mieux les minorités. Enfin, nous devons examiner de nouvelles mesures garantissant un respect plus attentif des engagements pris par la CSCE à cet égard. Cette réunion nous permettra de faire un premier pas, important, dans le sens d'une Europe de la tolérance.

Mais une Europe de la tolérance a besoin d'autre chose encore: d'un cadre permanent pour le règlement pacifique des différends. Nous sommes tous d'accord pour dire que les conflits ne doivent pas être résolus par la force. Mais chacun sait aussi qu'il y aura toujours des conflits. Il faut donc que nous nous engagions, les uns et les autres, à régler pacifiquement les différends. Nos experts doivent s'attacher à trouver une méthode permettant aux parties qui connaissent un différend de faire appel à un Etat tiers afin d'arriver à un arrangement lorsque les parties en cause n'y parviennent pas ou ne trouvent aucun autre moyen de régler pacifiquement leur conflit. Pourquoi ne nous engagerions-nous pas dans cette entreprise? N'aurions-nous pas assez confiance les uns envers

les autres? A ces questions, nous ne pouvons que répondre qu'il nous faut commencer par là, et cela rapidement, lors de la réunion des experts qui aura lieu à Malte dans deux mois.

Monsieur le Président,

Les temps changent, les problèmes aussi, et les institutions politiques n'échappent pas à ce phénomène. L'Europe est à un tournant de son histoire, elle vise à davantage d'unité. Les Communautés européennes jouent un rôle considérable à cet égard, face à l'évolution économique et politique. Elles sont une partie des institutions désormais incontournables dans la vie de l'Europe. Mon pays s'efforce, avec le concours des autres membres de l'AELE, d'édifier un espace économique européen commun, lors de négociations menées avec les CE. Nous avons en effet tout intérêt à arriver à ce niveau d'intégration, lequel sera d'ailleurs bénéfique pour l'Europe entière.

Le Conseil de l'Europe est particulièrement actif dans le domaine des droits de l'homme et sur le plan culturel. Nous entendons mieux profiter de son expérience tout en lui permettant de renforcer son poids. Car il ne faut pas oublier que l'Europe est plus qu'un concept géographique: l'Europe a une dimension culturelle.

Jusqu'ici, la CSCE n'était en fait qu'une conférence dénuée de structures institutionnelles. Or la nouvelle Europe projetée, avec les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, de se réunir plus souvent pour des consultations et afin d'adopter des résolutions communes. Pour assumer ces tâches, la CSCE a besoin d'un secrétariat, d'un centre de prévention des conflits et d'un bureau pour des élections libres. Nous entendons créer progressivement ces institutions de manière à ce qu'elles soient aussi judicieuses que possible, puis nous dresserons un bilan à la réunion de suivi d'Helsinki. En outre, un projet d'organe parlementaire de la CSCE devrait se concrétiser d'ici à 1992. Nous souhaiterions que cette création s'effectue sur la base de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Monsieur le Président,

Ce sommet ne devrait pas constituer uniquement un événement ponctuel, mais influencer sur nos travaux ces prochaines années. Car nous avons du pain sur la planche, si nous voulons saisir cette occasion historique de donner une nouvelle dimension à la coopération en Europe.

Il y a un an, le président Gorbatchev a proposé d'organiser ce sommet. Cette initiative a porté ses fruits, je l'en remercie. Je tiens aussi à remercier le président Bush qui a œuvré pour sa concrétisation et renforcé ainsi les liens des Etats-Unis d'Amérique avec notre continent. J'exprimerai aussi ma gratitude à notre hôte, le président Mitterrand et au peuple français, ainsi qu'au secrétaire exécutif de ce sommet. Ce sommet a bénéficié d'une parfaite organisation dans une ville qui incarne plus que n'importe quelle autre tout ce qui fait la grandeur de l'Europe.